La Gazette Saint-Quentin-en-Yvelines

YVELINES

LE DÉPARTEMENT VA-T-IL SE DÉSENGAGER DE L'ÎLE DE LOISIRS DE SQY EN FIN D'ANNÉE ?

Actu page 8

La culture : un fleuron et une ambition à SQY





VILLEPREUX

Des panneaux pédagogiques sur les espèces de la Pépinière

MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

Une journée sport santé au gymnase Coubertin ce samedi Page 6

■ SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

Deux Villes de l'agglomération créent leur atlas de la biodiversité Page 6

PLAISIR

La ville obtient le label Qualiville

Page 6

FAITS DIVERS

Élancourt : Un nouveau service de dépôt de plainte en ligne

Page 10

BADMINTON

La crème du badminton français s'est donné rendez-vous à Élancourt Page 12

CULTURE

Le Musée de la ville fait sa Nuit des musées

Page 14

MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

LES ASSISES
DE L'ÉDUCATION POUR
L'ÉCOLE DE DEMAIN

Actu page 8



SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES Hachette devrait finalement partir en Eureet-Loir



VOISINS-LE-BRETONNEUX Un futur village d'enfants au domaine de La Frossardière divise les habitants



visibilité optimale

auprès d'un large lectorat hebdomadaire.

Contact: pub@lagazette-sqy.fr

La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines 12, avenue des Prés - 78180 Montigny-le-Bretonneux 02 DOSSIER

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

La culture : un fleuron et une ambition à SQY

LA RÉDACTION

arqueur de l'identité de l'agglomération de Saint-Quentinen-Yvelines (SQY) depuis sa création, la culture a toujours été une question sensible entre les différents courants politiques du territoire. Et la dernière discussion budgétaire du conseil communautaire n'a pas échappé à la règle. En cause, et sans vraiment avoir été évoquée directement, la fermeture de La Commanderie, qui jusque-là avait accueilli des résidences d'artistes, des expositions, la mission danse et d'autres manifestations à caractère culturel, avec des niveaux d'affluence fluctuants. L'équipement communautaire devrait connaître une nouvelle destinée dans les mois à venir. Les élus de gauche ont dénoncé à cette occasion la politique culturelle de la majorité.

Intervenant en tant que maire de Guyancourt et vice-président de SQY à la politique de la ville, François Morton (DVG) a souligné que la culture perdait « un peu plus de 500 000 euros ». « Nous sommes en période de crise et ce n'est certainement pas terminé, il faudrait peut-être revoir nos priorités, a-t-il poursuivi. Ceux qui souffrent le plus à SQY, ce sont avant tout nos habitants et, pour aller jusqu'au bout de mon discours, dans l'accompagnement des habitants, il y a aussi la culture, et je ne vous cache pas que je suis peiné, et je suis modéré, sur le choix que la majorité va faire ce soir et je ne peux qu'en être désolé.»

Une position reprise par le maire de Magny-les-Hameaux, Bertrand Houillon (Génération.s), qui dénonce « [...] une diminution de 700 000 euros de participation de l'aggloméra-



La Commanderie, fermée depuis le 31 décembre, va faire l'objet d'un nouveau projet visant à « améliorer l'apprentissage de la culture », affirme Jean-Michel Fourgous.

tion pour la culture de proximité sur des équipements de proximité ». « Il avait été décidé par l'Agglomération de supprimer cet accompagnement des équipements culturels de proximité, il y a maintenant quelques années, a-t-il pointé. On voit que le choix a été fait d'un Salon du livre qui a été sur un certain coût, 500 000 euros (annulé cette année, Ndlr). Cette année, il y aura un festival de musique qui a aussi un certain coût (annulé également, Ndlr). À titre personnel, j'aurais préféré que nous mettions l'argent sur de la culture de proximité qui permet d'avoir une culture toute l'année plutôt que d'avoir une culture "one shot", sur un événement. C'est un choix, sur un fonctionnement dans le cadre d'un budget de crise.»

« Nous aurions pu faire d'autres choix, a renchéri Sandrine Grandgambe, 1^{re} adjointe Génération.s à Trappes. Nous pensions être déjà à l'os sur la culture, mais non, vous avez encore réussi à baisser de 25 % le budget culture, moins 500 000 euros. »

Des œuvres d'art partout sur le territoire

Dans le cadre de ses missions et de ses compétences, l'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines gère et met également en valeur des œuvres d'art urbain disséminées un peu partout sur le territoire :

- À Guyancourt : Le jardin des Gogottes, fontaine-sculpture des Garennes, Éolienne, La Grande Girouette, Laiton, Marbre Gris, Ascendance Oblique, Carré urbain, Structure, Vague de lumière, Alliance, La Fleur, Les Guetteurs, Repas des géants.
- À Magny-les-Hameaux : Grille de Florence Vallay.
- À Montigny-le-Bretonneux : Meta, La Perspective, La porte de Paris, Le Temps, L'Oiseau, plafond de la passerelle SNCF, Le pont de Gratteloup, Voilure, La Famille, Intérieur Extérieur.
- À Trappes: Distance Lumière, sculpture Grassias, Cephée.
- -À Élancourt: Hommage à la Paix, La Main divine, Source de la Sagesse, La Mère, Le Carillon sculpture et structure musicale, Mur courbe et axiale, Réflexion d'espace discontinu, Sculpture Béton Max Herlin, Arborescence polymorphique, sculpture en pierre Otani.

Et pourtant, lors de la rédaction des statuts de l'Établissement public de coopération intercommunale (EPCI), la communauté d'agglomération de SQY a bel et bien fait le choix de porter une véritable politique culturelle, a rappelé son président, Jean-Michel Fourgous (LR). « Je vous rappelle que la culture ne fait pas partie des compétences obligatoires de l'agglomération et que nous avons choisi de la maintenir. Il faut aussi que nous fassions des choix. D'autres collectivités vont réduire les aides même dans le domaine de la culture. »

Avant de remettre l'église au centre du village: « Nous avons eu des échanges directs mais, sur La Commanderie, nous avons fait bouger le projet. Ce projet est en train de se monter et il va toucher 4 000 professeurs en formation avec l'Éducation nationale et concerner environ 100 000 enfants pour développer leur culture scientifique. L'ancien projet concernait entre 100 et 300 personnes et cela va coûter moins cher. Nous gérons l'argent des contribuables avec l'objectif de toucher un maximum de personnes. On va améliorer l'apprentissage de la culture. Il se monte avec des acteurs sérieux. »

Éric-Alain Junes, vice-président à la culture, souligne que « la fermeture de la Commanderie fait réagir en tant que réceptacle de la mission danse et de la mission science. Mais ces missions vont être remises en œuvre avec la volonté de poursuivre la mission danse, qui est un des marqueurs culturels forts de SQY et de développer la mission scientifique dans un territoire d'innovation comme à SQY. Il faut aussi diffuser la culture scientifique.»

Et à SQY, la culture est loin d'être délaissée, selon l'élu à la culture : « La culture à SQY est un poste de dépense

Malgré les critiques récurrentes, la politique culturelle de l'agglomération est l'un des principaux postes de dépenses de Saint-Quentin-en-Yvelines.

important, car rien qu'au travers du réseau des médiathèques cela représente déjà en investissement et en personnel un budget conséquent de l'Agglomération. C'est même le 1^{er} budget si l'on ramène ça aux investissements et au fonctionnement.»

Et de poursuivre : « Dire que la culture est le parent pauvre de l'Agglo, c'est totalement faux. Maintenant, la vraie question est quelle culture et pour quoi faire. Le positionnement de SQY est de mettre en place une action culturelle qui se démarque de celle des villes et vient en complémentarité. On ne se substitue pas, nous nous inscrivons de manière complémentaire. On le voit bien au travers des grosses structures que sont les médiathèques et la scène nationale. S'agissant des associations, nous ne subventionnons pas des associations communales, mais des actions à partir de critères déterminés comme la portée intercommunale, l'innovation, le ravonnement, etc. »

Quentinois de choisir leur spectacle partout dans l'agglomération. Ils ont une vision globale de toute l'offre culturelle de SQY et, avec le système de billetterie, ils peuvent réserver leur place. Et au-delà de cela, SQY possède un fleuron : la scène nationale.

« Elle est plébiscitée par les habitants de SOY, qui font la majorité du public, mais elle est aussi reconnue comme étant l'une des scènes nationales de tout 1er rang par sa programmation et son taux de remplissage record (> 90 %), assure le vice-président à la culture. On le doit à la programmation, mais aussi au travail considérable des équipes du théâtre de SOY au travers des actions d'éducation artistique et culturelle à destination des communes, etc. Le théâtre de SQY est un lieu de bouillonnement culturel qui irrigue le territoire (programmations décentralisées, etc.). Outre la subvention (1,7 million d'euros), SQY entretient et met à disposition le bâtiment. Sans



Le TSQY est plébiscité « par les habitants de SQY » mais il est aussi reconnu « comme étant l'une des scènes nationales de tout 1er rang par sa programmation et son taux de remplissage record (> 90 %) », assure le vice-président à la culture.

Il existe toujours des subventions à l'adresse des communes. En 2014, avec le changement de majorité, la nouvelle majorité avait souhaité effectuer un tri « parce que certaines communes voyaient une part de leur action culturelle financée par SQY, ce qui n'est pas le but. Nous avons rendu à César ce qui lui appartient et SQY s'est positionné sur un mode un peu différent de ce qui se faisait avant avec des disparités entre communes qui commençaient à devenir trop criantes. Nous avons encore quelques spécificités, comme à La Verrière où l'Agglo aide un peu plus le fonctionnement du Scarabée », précise Éric-Alain Junes.

Désormais, toutes les salles de spectacles peuvent bénéficier du portail culturel qui permet aux Saintoublier la rénovation et extension avec de nouvelles fonctionnalités, l'accueil au public, l'ouverture sur la ville dans le cadre de la rénovation de l'hypercentre.»

Enfin, il y a le Musée de la ville et la médiathèque du Canal (Mumed) sur lesquels plus de 7 millions d'euros ont été investis pour les rendre attractifs et opérationnels et les 15 millions d'euros qui vont servir à construire les deux nouvelles médiathèques, l'une à Plaisir et l'autre à Magny-les-Hameaux.

« SQY a une véritable action culturelle avec des équipements fort, un réseau des médiathèques, une scène nationale, etc. On peut toujours faire mieux et c'est notre ambition de faire toujours mieux », conclut Éric-Alain Junes.





SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

Hachette devrait finalement partir en Eure-et-Loir

Le groupe d'édition va bien quitter son site de Maurepas-Coignières à l'horizon 2026-2027, mais pour Germainville, près de Dreux, et non Allainville, comme c'était un temps évoqué.

► ALEXIS CIMOLINO

Hachette vit probablement ses quatre dernières années à SQY. Le groupe d'édition devrait déménager en 2027 de son site logistique de distribution de livres situé dans la zone d'activités de Maurepas-Coignières. Alors qu'un départ à Allainville, toujours dans les Yvelines, était dans un premier temps évoqué, c'est finalement celui de Germainville (Eure-et-Loir), près de Dreux, qui a été retenu.

Sollicité, le groupe Hachette Livre explique que ce départ est nécessaire « pour adapter son modèle logistique et proposer une offre alliant les exigences toujours plus nombreuses de services et de rapidité, tout en intégrant les objectifs environnementaux du groupe ». « Après de nombreux mois de travail, et ayant au préalable confirmé l'impossibilité de faire évoluer le site de distribution existant, le groupe Hachette livre a choisi une nouvelle implantation afin d'y construire un centre de distribution pleinement adapté aux exigences

du groupe et de ses différents clients », poursuit-il.

« Un des critères clefs fixés pour déterminer l'emplacement du futur site était de se situer dans la proximité la plus immédiate possible du site actuel de Maurepas, le groupe ayant la volonté d'associer l'ensemble des équipes au futur projet, assure Hachette Livre. À l'issue de l'analyse approfondie des opportunités d'implantation, menée en concertation régulière avec l'ensemble des pouvoirs publics et des acteurs impliqués sur le projet, le groupe a décidé d'implanter son nouveau centre de distribution et de logistique sur la commune de Germainville, en lien étroit et constructif avec les élus locaux et les services de l'État.»

Allainville comme Germainville sont à peu près à la même distance du site actuel (environ 40 km, 30 minutes en voiture). Du côté des syndicats, méfiance et mécontentement dominent. « Pendant un an et demi, on était [projetés] sur Allainville,



Certains syndicats ont conscience qu'un maintien à Maurepas-Coignières, « n'est pas possible, le bâtiment est trop ancien [...], il y a trop à faire », mais évoquent un ras-le-bol des salariés qui « ont envie d'être fixés ».

on leur avait dit: "Est-ce que vous êtes sûrs?" [...]. Pour eux, oui, ce n'était que administratif, il n'y avait pas de raisons. Et au final, [...] on recommence tout », confie Michel Guillo, élu Sud Hachette du CSE (Comité social et économique).

Germainville serait une meilleure nouvelle pour certains salariés habitant le 28. Mais ce que les syndicats reprochent surtout à la direction, c'est un manque de clarté, d'après le représentant Sud Hachette : « On ne sait pas ce qu'est le projet exactement, ils ne nous parlent de rien, se plaint-il.. Ils nous ont juste dit qu'on va arriver à Germainville, mais [...] on ne sait toujours pas ce qu'ils vont mettre dedans, et on se doute qu'ils savent eux. »

Il reconnaît que le maintien à Maurepas-Coignières, « n'est pas possible,

le bâtiment est trop ancien [...], il y a trop à faire », mais évoque le rasle-bol des salariés qui « ont envie d'être fixés ». Le délégué syndical en arrive même à craindre pour l'avenir de certains emplois : « Ils nous garantissent qu'il y aura la place pour tout le monde, mais on n'est pas sûrs. [...] Vous arrivez sur un site qui est moderne, donc on se doute bien qu'il y aura des choses qui vont évoluer. »

Hachette fait part de sa « volonté d'associer l'ensemble des équipes actuelles au futur projet ». « Le calendrier de mise en œuvre s'étale sur plusieurs années. Le groupe va rester attaché à la qualité du dialogue social et aux échanges avec les représentants du personnel tout au long des étapes à venir, fait savoir le géant de l'édition. Ce projet d'implantation a fait l'objet de procédures de consultation auprès des

instances représentatives du personnel et plusieurs séquences d'informationconsultation seront encore réalisées au fur et à mesure du temps. »

Le maire DVG de Coignières, Didier Fischer, s'était exprimé sur le sujet lors d'un point presse fin mars. « À mon avis, les vacataires ou les intérimaires, c'est ceux-là qui ont le plus à craindre ; ceux qui sont déjà dans l'entreprise, eux, sont plutôt protégés », avait-il notamment déclaré, regrettant l'absence de parcelle disponible à SQY. « Il y avait une solution qui pouvait se faire, c'était à Trappes, rapporte-t-il. Mais [...] c'était semble-t-il plus problématique pour eux, et c'était un terrain à dépolluer, donc ça allait prendre du temps, et eux, ils veulent conclure leur affaire assez vite. »

Et Hachette a aussi besoin d'espace: 17 ha, contre 12 pour le site actuel. « On avait fait, avec Grégory Garestier (maire DVD de Maurepas, Ndlr), des propositions en disant qu'on était prêts à modifier nos PLU pour accepter que l'on monte en hauteur, donc densifier, assure-t-il. Mais la densification, apparemment, c'est compliqué pour eux pour faire les travaux tout en continuant l'activité. Là, l'activité se poursuit pendant qu'ils vont faire les travaux à Germainville, et ils basculeront, quand ils auront fini, à Germainville. »

VOISINS-LE-BRETONNEUX

Un futur village d'enfants au domaine de La Frossardière divise les habitants

Le domaine de La Frossardière est en passe d'être acheté par le Département. Le lieu accueillera un projet à caractère social qui sera un village d'enfants, ce qui a fait réagir certains habitants.

► PIERRE PONLEVÉ

Le domaine de La Frossardière, propriété des pompiers de Paris qui est située dans le centre-ville de Voisins-le-Bretonneux, va être acheté par le département des Yvelines pour devenir un village d'enfants. « Un ensemble de maisons, dix ou 12 maximum, qui sont soit regroupées soit diffuses dans un quartier », précise le Vicinois du mois d'avril.

Le projet de création d'un village d'enfants a été porté en partenariat avec l'association SOS Village d'enfants, qui encourage le développement à long terme et global des enfants. « Pour y parvenir, chaque village d'enfants offre aux filles et garçons qui lui sont confiés la chaleur d'un foyer et l'environnement familial nécessaire à son épanouissement », précise l'association sur son site internet. « 60 enfants seront accueillis, dont des fratries. L'ac-



Les pompiers de Paris, propriétaires du domaine de La Frossardière, souhaitent le vendre pour un projet à caractère social.

quisition est toujours en cours et la construction débutera début 2024 », a précisé le Département sur 78actu. Les enfants pris en charge seront accompagnés par une accueillante familiale qui vivra sur place avec eux, et ce jusqu'à ce qu'ils soient autonomes.

« L'article qui est paru dans notre dernier Vicinois sur l'arrivée de ce village d'enfants a un peu agité les réseaux sociaux. Nous proposons des permanences pour pouvoir en discuter. Nous avons déjà reçu deux personnes qui souhaitaient avoir plus de détails. Il ne faut pas hésiter à venir prendre les informations à la source, car les réseaux sociaux sont plus un lieu de désinformation [...] », expliquait la maire UDI de Voisins, Alexandra Rosetti (également conseillère départementale), dans son Facebook live du 19 avril.

Et de poursuivre : « nous ne sommes pas en train de parler de délinquants ou de "cas sociaux". Ce sont des enfants qui n'ont pas la chance de grandir dans une famille unie et heureuse et qui ont besoin d'être accompagnés à un moment de leur vie. [...] L'idée, c'est qu'ils grandissent dans un milieu familial, comme nos enfants, et qu'ils puissent aller à l'école comme nos enfants, et vivre normalement. »

Un parc ouvert à tous les habitants

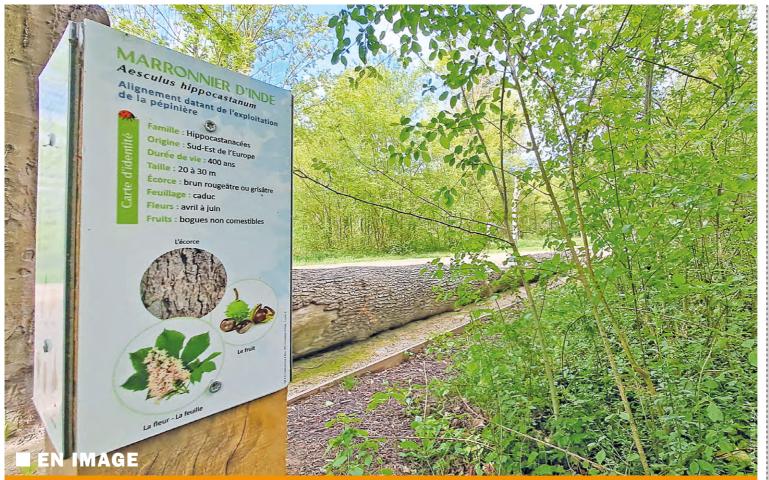
Le domaine de La Frossardière se trouve sur une parcelle privée qui appartient aux pompiers de Paris. « Comme ils ne pouvaient plus l'entretenir, ils souhaitaient le vendre pour un projet à caractère social, c'est leur droit le plus total », continue l'édile. Le parc qui entoure le domaine sera récupéré par la municipalité. Il était jusque-là privé, donc inaccessible aux habitants. Il deviendra un lieu de promenade et tous les Vicinois pourront s'y rendre (une volonté fortement ressortie lors de la concertation Voisins 2035, Ndlr).

«[...] Nous travaillerons avec les riverains pour les cheminements et ce qui se fera dans ce parc. Il y a déjà quelques

idées (installation de chaises longues, cabine à livres...), mais il sera un lieu de repos à l'ombre des grands arbres centenaires que nous n'avons absolument aucune intention de toucher, bien évidemment. Ce parc restera un espace protégé avec une fonction écologique », a rassuré la maire.

Élodie Ducrohët, adjointe vicinoise chargée des finances, des ressources internes et des affaires générales, a indiqué sur Facebook que « ce projet profondément humain [...] a fait l'unanimité de conseillers municipaux de tous bords », avant d'ajouter des précisions. « Concernant la scolarisation, ce projet n'aboutira pas avant 2025! Il ne concernera qu'une cinquantaine d'enfants et accueillera aussi bien des tout-petits, des écoliers, des collégiens, que des lycéens. Tous n'iront donc pas dans la même école, et nous aurons suffisamment de place dans nos groupes scolaires », a-t-elle déclaré pour rassurer certains Vicinois.

Pour ceux qui désirent des éclaircissements sur le projet, une seconde permanence se déroulera le mercredi 10 mai de 18 h à 20 h en mairie. Sur rendez-vous uniquement à cabinet@ voisins78.fr ou au 01 30 48 58 75. ■



VILLEPREUX Des panneaux pédagogiques sur les espèces de la Pépinière

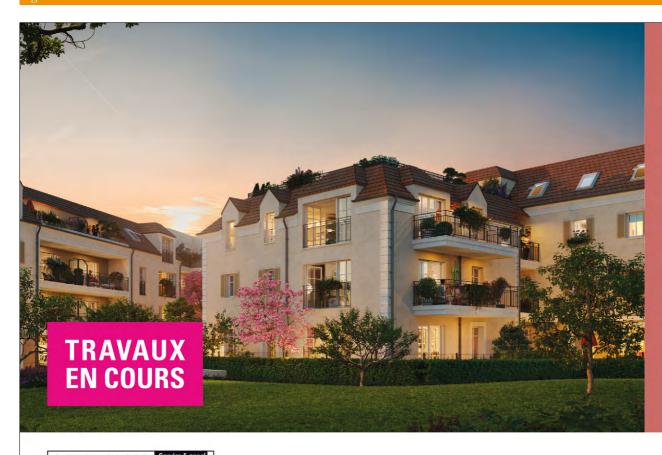
Une idée de balade pour les Villepreusiens. Aménagée en espace boisé pédestre valorisé, inaugurée en décembre 2020, la Pépinière, site de 8 ha faisant le lien entre plusieurs quartiers de Villepreux, continue de se doter de nouveaux équipements. Après la mise en place de bancs, ou encore la création d'une clairière de 6 000 m², de chemins piétons et d'une voie verte, Saint-Quentin-en-Yvelines, chargé de l'aménagement du site, a récemment installé des panneaux pédagogiques permettant d'en savoir plus sur certaines espèces animales et végétales occupant les lieux (origine, mode de vie, comportement, longévité...), annonce la commune de Villepreux sur ses réseaux sociaux. Les promeneurs pourront ainsi en apprendre davantage sur les hérissons d'Europe, les marronniers d'Inde, les tilleuls à grandes feuilles et autres cèdres de l'Atlas qu'ils peuvent rencontrer au gré de leurs balades.

MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

La deuxième édition du marché du terroir aura lieu le 14 mai

La deuxième édition du marché du terroir revient à Montigny, à la date du 14 mai, toujours sur le parvis de l'hôtel de ville de Montigny.

La deuxième édition du marché du terroir revient le dimanche 14 mai, de 10 h à 18 h, sur le parvis de l'hôtel de ville. L'occasion de (re)découvrir des produits locaux en circuit court et de l'artisanat durable. « Entre deux achats, vous pourrez découvrir une ferme pédagogique spécialement installée sur les espaces verts du parvis de l'hôtel de ville, puis faire une pause au soleil [...] afin de profiter de l'espace détente », indique le journal municipal L'Ignymontain de mai 2023. Des foodtrucks seront là pour ravir les papilles ainsi que le stand de crêpes de l'association Ar Bernic, qui s'occupera également de l'animation musicale de la journée. L'association Monty-chars participera à cette seconde édition en proposant différents jeux en bois aux visiteurs. Nouveauté cette année : « un atelier de fabrication de cosmétiques naturels vous permettra de fabriquer vous-même vos produits de soin », précise L'Ignymontain. Plus d'informations sur cette deuxième édition du marché du terroir au 01 39 30 31 64.



À MONTESSON, APPARTEMENTS DU 2 AU 4 PIÈCES

Villa Déméter : Entre ville et nature, découvrez la plus belle manière de vivre

/ Un quartier agréable à 600 m* du centre-ville avec son marché, ses commerces et services

/ Une résidence élégante et à taille humaine misant sur des matériaux nobles et pérennes

/ Un jardin paysager verdoyant occupant la majorité des espaces collectifs pour plus de quiétude

/ Des appartements du 2 au 4 pièces, équipés de domotique, avec terrasse, loggia ou jardin

Rendez-vous dans notre espace de vente dédié :

17 Quai du Président Paul Doumer 92400 Courbevoie

0 800 544 000 Service & appel gratuits

▲ KAUFMAN BROAD



- UNE CO-PROMOTION DE QUALITÉ -

MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

Une journée sport santé au gymnase Coubertin ce samedi

La Ville organise sa journée de promotion du sport et de la santé au gymnase Coubertin.

► LA RÉDACTION



Le centre sportif Coubertin, ici lors du forum des associations en septembre dernier, accueille la journée sport santé le 13 mai.

Comme chaque année, la ville de Montigny-le-Bretonneux organise sa journée sport santé. Elle se déroulera le 13 mai, de 9 h à 18 h, au centre sportif Coubertin, et a pour objectif de promouvoir la pratique du sport, quels que soient le niveau et l'âge. Les Ignymontains sont donc invités à passer une journée découverte autour de

la pratique sportive en plein air, de la nutrition et de l'hygiène de vie au quotidien.

De nombreuses activités proposées

De nombreuses activités, avec des séances d'une durée de 50 min et un temps de rotation de 10 min, seront proposées tout au long de la journée sur l'ensemble des espaces intérieurs du complexe : du cross training (activité physique très complète visant à effectuer plusieurs exercices variés à la suite : cardio/renforcement musculaire), du fitness, du renforcement musculaire, des sports de combat (kick boxing, boxe anglaise, self defense), des activités de relaxation (taïji quan, wutao, yoga), de la course à pied, de la sensibilisation et des échanges sur la nutrition.

L'accès au site se fera uniquement sur présentation de son billet et sur liste d'inscription. Un effectif maximal sera défini pour chaque activité. La municipalité précise que « vous pouvez être photographié(e) et/ou filmé(e) pendant cet événement par la commune de Montigny-le-Bretonneux ». Le même jour, aura aussi lieu la 1^{re} édition de Vélo attitude, le nouvel événement vélo, organisé également à Coubertin, de 14 h à 18 h. Détails sur montigny78.fr.

■ EN BREF

Deux villes de l'agglomération créent leur atlas de la biodiversité communale

Les villes de Magny-les-Hameaux et de Voisins-le-Bretonneux se lancent dans la création de leur atlas de la biodiversité communale et invitent les habitants à participer activement.

Les villes de Voisins-le-Bretonneux et de Magny-les-Hameaux ont toutes les deux entrepris de mettre en place un Atlas de la biodiversité communale (Abc). Cet atlas permet à une commune de connaître, de préserver et de valoriser son patrimoine naturel. À Voisins-le-Bretonneux, la Ville invite tous les Vicinois, quel que soit leur âge, à venir réaliser cet inventaire qui permettra de cartographier les enjeux de biodiversité et notamment les fleurs sauvages. Pour participer, rien de plus simple : il suffit de se promener, de photographier les fleurs sauvages sur son chemin, de les identifier avec une application et de télécharger l'application Voisins78. Il est possible d'ajouter une fleur sauvage, d'indiquer son nom, de la géolocaliser et de joindre une à trois

À Magny-les-Hameaux, il y a également la possibilité de parcourir la



À Voisins-le-Bretonneux, la Ville invite tous les Vicinois, quel que soit leur âge, à venir réaliser cet inventaire qui permettra de cartographier les enjeux de biodiversité et notamment les fleurs sauvages.

commune et d'enregistrer ses observations dans la plateforme participative de saisie et de visualisation des données naturalistes mise en place spécifiquement pour ce projet via le lien suivant : https://observatoire.parc-naturel-chevreuse.fr/

PLAISIR

La Ville obtient le label Qualiville

L'Afnor vient de délivrer la label Qualiville à la municipalité de Plaisir pour la qualité de l'accueil du public.

► LA RÉDACTION

Il n'aura fallu que 18 mois à la ville de Plaisir pour obtenir son label Qualiville. Créé et délivré par l'Afnor (Association française de normalisation) et le CNFPT (Centre national de la fonction publique territoriale), celui-ci vient ainsi récompenser une démarche d'amélioration de la qualité de l'accueil entreprise par la municipalité depuis 2022.

« Six jours sur sept à votre service »

« Cette certification, nous la devons aux femmes et aux hommes qui sont six jours sur sept à votre service, qui vous accueillent aussi bien au téléphone, par mail, que lorsque vous vous rendez en mairie pour un renseignement ou une démarche. Merci à toutes celles et tous ceux à qui nous devons cette reconnaissance », se réjouit Joséphine Kollmannsberger (LR),

la maire de Plaisir, dans l'édito du magazine municipal *L'Essentiel*.

Car les collectivités locales qui souhaitent être certifiées doivent remplir une liste de normes très précises afin de mieux répondre aux besoins des usagers et de garantir une qualité de service optimale. Mise en place de nouveaux outils, réduction des délais de réponse, formation des agents, réaménagement de l'accueil, la municipalité de Plaisir s'est donné les moyens d'engager de nombreuses actions afin d'assurer cet accueil de qualité et d'améliorer les échanges des habitants avec leur mairie.

Optimus, H24, etc.

Dans cette démarche permanente d'amélioration de la qualité du service public, la municipalité de Plaisir a ainsi innové en mettant en place



Les collectivités locales qui souhaitent être certifiées doivent remplir une liste de normes très précises afin de mieux répondre aux besoins des usagers et de garantir une qualité de service optimale.

« Optimus », un robot conversationnel basé sur l'intelligence artificielle, pour répondre aux questions les plus fréquentes des habitants et ainsi soulager la charge de travail des agents d'accueil téléphonique (lire notre édition du 28 février). C'est également dans cet état d'esprit que la ville de Plaisir a développé une adresse mail (plaisiravotreecoute@ ville-plaisir.fr) pour répondre aux nombreuses interrogations ou aux signalements des Plaisirois et des Plaisiroises mais aussi lancé son application H24. Cette dernière est spécifiquement réservée à vos signalements.

Et pour créer l'adhésion des habitants, la municipalité s'est appuyée sur une démarche de concertation, de réflexion collective, pour développer et mettre en place les meilleures réponses pour améliorer l'accueil du public. C'est ainsi que la Ville a fait appel à son assemblée citoyenne pour bien définir les différents objectifs à atteindre.

ÎLE-DE-FRANCE

Les œufs de poulaillers domestiques prohibés par l'ARS

L'Agence régionale de santé recommande de ne pas manger les œufs des poulaillers domestiques en région parisienne.

Après avoir réalisé des études sur les teneurs en polluants organiques dans les œufs des poulaillers domestiques, l'Agence régionale de santé (ARS) recommande de ne plus les manger. Dans un communiqué, l'ARS estime que « l'élevage de poules en poulailler domestique se fait généralement sur le sol nu, les poules évoluant sur un parcours d'accès au sol où elles vont picorer et notamment consommer des vers et larves présents dans les sols. Elles vont ainsi concentrer ces polluants dans leurs tissus graisseux et les transférer dans leurs œufs. » La teneur en matière grasse des œufs les expose particulièrement aux concentrations des polluants. Cela pourrait « conduire à une surexposition par rapport à la population générale », conclut l'ARS.



Quelque soit la nature de votre projet, nous avons une solution adaptée.

Découvrez nos espaces et offrez à vos collaborateurs une expérience unique, à 30 minutes de La Défense et de Versailles, pour se ressourcer et fleurir son savoir-faire.







ÉVÉNEMENTS

- > Salons
- > Congrès
- > Conférences
- > Showrooms

FORMATIONS & SÉMINAIRES

- > Espaces de formation
- > Séminaires
- > Teambuilding & Brainstorming

RÉUNIONS & COLLOQUES

- > Conseils d'administration
- > Commissions
- > Réunions de direction
- > Codir & Comex

HÉBERGEMENT & RESTAURATION

- > Espaces cocktail
- > Salons privatifs
- > Chambres
- > Espaces détente



AU COEUR DE LA FORÊT



UN LIEU D'EXCEPTION POUR VIVRE ET TRAVAILLER ENSEMBLE



UNE RESTAURATION QUI S'ENGAGE SUR LE GOÛT



UN HÉBERGEMENT INDIVIDUEL

LES CLAYES-SOUS-BOIS

La fête des mobilités revient

La municipalité organise la fête des mobilités le samedi 13 mai dans la cour de l'école Henri Prou.

Une nouvelle édition de la fête des mobilités revient aux Clayes. Celle-ci réserve de nombreuses surprises... Elle se déroulera le samedi 13 mai, de 10 h 30 à 17 h 30, dans la cour de l'école Henri Prou. De nombreuses animations et surprises sont attendues. À 10 h 30 est prévue une initiation à la construction de push cars et une inscription à la course de l'aprèsmidi (14 h). Également au menu, un Répar'vélo par Les Clayes Villepreux en transition, des tests de nouveaux modes de déplacement (vélos rigolos, karts à pédales, grand bi...), une initiation à la sécurité des déplacements, en partenariat avec « la fondation de la route », des wheelers (déplacement sur une roue), un atelier d'initiation à la réparation, ou encore un stand de marquage de vélo Bicycode (sur présentation d'une pièce d'identité). Ce dernier est un code inscrit sur le cadre d'un vélo afin d'en dissuader le vol et d'en faciliter la restitution en cas de vol, et cette gravure est couplée à une base de données nationale déclarée à la CNIL. (tarif 6 euros). Programme complet sur lesclayessousbois.fr.

MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

Les Assises de l'éducation pour l'école de demain

La municipalité lance une grande réflexion sur l'école de demain avec tous les acteurs de l'éducation à Montigny.

► LA RÉDACTION



Le projet qui dessinera l'école de demain à Montigny-le-Bretonneux sera débattu et voté en conseil municipal d'ici le dernier trimestre 2024.

La ville de Montigny-le-Bretonneux a décidé d'organiser les Assises de l'éducation. Elle entend ainsi mener une réflexion ambitieuse et concertée pour repenser ce que doit être l'école de demain dans la ville. À Montigny comme ailleurs, le nombre d'élèves baisse peu à peu. 18 classes ont fermé en cinq ans, pour huit ouvertes ? et quatre fermetures et une seule ouverture sont prévues à la rentrée de septembre.

Ce grand chantier de concertation et de réflexion collective engagé par

la ville de Montigny-le-Bretonneux a pour objectif « de penser ensemble le devenir de nos écoles dans l'intérêt de l'enfant, en mobilisant mieux tout ce qui peut l'être. Il faudra pour cela tendre vers une optimisation de l'usage de nos locaux scolaires : repérant les espaces mutualisables tout en répondant aux besoins exprimés par tous les acteurs de l'école. Il faudra aussi établir une Programmation pluriannuelle d'investissement sur le bâti (PPI) et enfin développer un nouveau partenariat avec l'Éducation nationale », explique la municipalité sur son site internet.

Les informations concernant les différentes étapes des Assises de l'éducation à Montigny seront données lors des conseils d'écoles d'ici la fin de l'année scolaire. Ensuite auront lieu les phases de recensement des besoins. Des questionnaires devront être établis avant les vacances d'été pour être distribués après la rentrée scolaire. Ils seront alors analysés avant la fin de l'année 2023-2024 et les enfants seront consultés à cette occasion.

Un vote au printemps 2024

De novembre 2023 à avril 2024, des groupes de travail composés d'enseignants, de parents d'élèves et d'agents municipaux travailleront sur les thèmes qui auront émergé de la concertation. Enfin, le projet qui dessinera l'école de demain à Montigny-le-Bretonneux sera débattu et voté en conseil municipal au dernier trimestre 2024. Sa planification interviendra en janvier 2025. «À Montigny, nous avons l'habitude de prendre le temps d'échanger. C'est une nouvelle opportunité qui s'ouvre aux enseignants et aux parents d'élèves, engagés dans notre commune, pour envisager et discuter ensemble de l'avenir éducatif des enfants ignymontains afin de garantir leur pleine réussite », précise le maire, Lorrain Merckaert (DVD), sur le site internet de la Ville. ■

SO

Trois Répar'cafés mi-mai à SQY

Plusieurs Répar'cafés vous attendent ce week-end à SQY, notamment à Magny, Coignières et Montigny.

Une cafetière, une imprimante, un jeu, une télé, un vélo... Vous pourrez venir réparer et faire réparer vos objets du quotidien pour leur donner une seconde vie : la ville de Magny-les-Hameaux vous propose un Répar'café le 14 mai, de 10 h à 17 h. Le rendez-vous a lieu à la boutique de quartier (24, avenue de Chevincourt). Renseignements sur repairmagny78@gmail.com ou au 06 89 92 10 20 ou 06 83 43 71 53. Coignières aussi vous donne rendez-vous pour son Répar'café pour donner une seconde vie à vos effets personnels défectueux. Des bénévoles expérimentés et des outils sont à votre disposition le samedi 13 mai de 9 h à 12 h, à l'école élémentaire Gabriel Bouvet. Enfin, la ville de Montigny-le-Bretonneux organise également son Répar'café, toujours le samedi 13 mai, à la maison de quartier Louis Jouvet (4, place Jacques Cœur), de 14 h à 17 h. Renseignements au 01 30 64 05 76.

YVELINES

Le Département va-t-il se désengager de l'Île de loisirs de SQY en fin d'année ?

Le conseil départemental des Yvelines pourrait bel et bien sortir de la gestion de l'Île de loisirs de Saint-Quentin-en-Yvelines. Cette sortie serait même prévue pour le 31 décembre.

► LA RÉDACTION

La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines vous en parlait déjà en novembre 2022, le département des Yvelines envisage de sortir sérieusement de la gestion de l'Île de loisirs. Selon le site internet 78actu, cette sortie serait même programmée au 31 décembre de cette année.

Elle aurait été entérinée le 8 mars dernier par le comité syndical du Smeag (Syndicat mixte d'étude, d'aménagement et de gestion) de l'Île de loisirs, et le conseil départemental aurait voté le 21 avril dernier le paiement d'une somme de 555 921 euros au Smeag . Alors, pourquoi une telle démarche de la part du Département, car ce n'est pas la première fois que ce dernier menace de se désengager ?

Lors de la séance du conseil départemental de novembre, le président du Département, Pierre Bédier (LR), expliquait alors être insatisfait de « l'organisation de la gouvernance de l'Île de loisirs de Saint-Quentin-en-Yvelines. Des investissements pharaoniques ont été réalisés par le passé et ont généré des coûts prohibitifs et des déficits qui ne cessent de se creuser. Et si l'investissement est réalisé par la Région Îlede-France, le fonctionnement, et donc le déficit, est pris en charge par le conseil départemental et par les villes. C'est d'une très grande absurdité. L'État souhaiterait remettre à plat cette gouvernance et nous sommes d'accord pour accompagner les investissements de l'Île de loisirs et participer ponctuellement aux dépenses de fonctionnement, en rapport avec notre activité sociale. » Il



Le sortie du Département de la gestion de l'Île de loisirs de SQY serait programmée au 31 décembre prochain.

ajoutait : « Nous ne voulons pas continuer à payer uniquement les déficits. »

Les 12 îles de loisirs franciliennes sont gérées par la région Île-de-France, en partenariat avec les collectivités territoriales, les Établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) et les Smeag. Dans ce contexte, en février dernier, la région Île-de-France avait alors lancé l'appel à manifestation d'intérêt « Réinventons les îles de loisirs franciliennes ». Par ce biais, elle entend créer, avec des partenaires, de nouveaux modèles pour ses 12 îles de loisirs afin de les rendre plus attractives, solidaires et durables. La Région souhaite adapter ces sites aux besoins actuels des familles, mais aussi des entreprises franciliennes.

Alors, si le Département maintient sa position et envisage vraiment de sortir de la gestion de l'Île de loisirs de Saint-Quentin-en-Yvelines, c'est vraisemblablement que le projet régional n'a pas suffisamment convaincu. Peut-être s'agirait-il par cette position de le faire évoluer... D'autant que le président Bédier avait déjà rappelé que chacune des trois bases de loisirs du territoire devrait avoir une gestion spécifique et que la « gouvernance de l'Île de loisirs serait récupérée par Saint-Quentin-en-Yvelines et l'investissement assuré par l'État et le Département ». ■

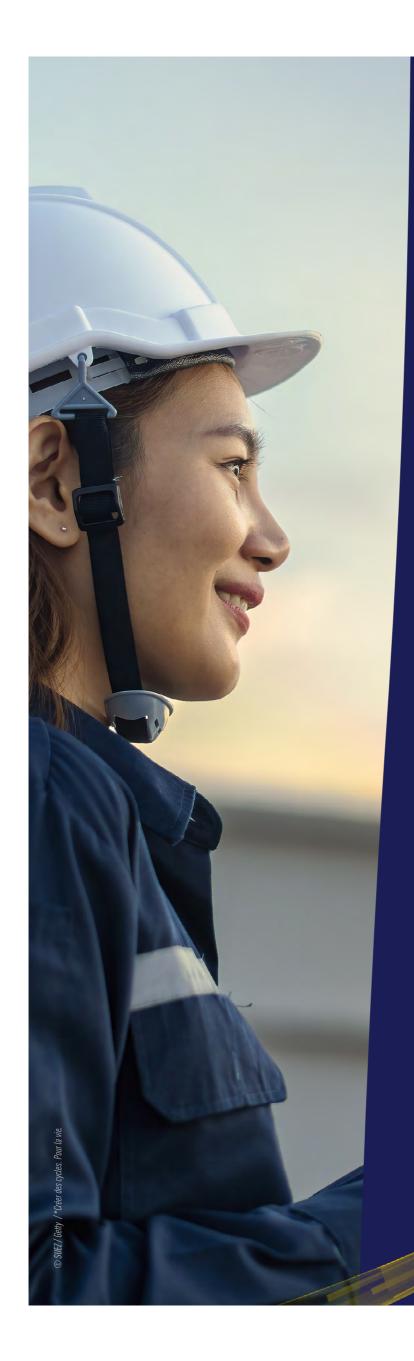
PLAISIR

Pique-nique géant dans le parc du château ce dimanche

La ville de Plaisir vous invite à participer à son pique-nique géant le dimanche 14 mai.

Comme chaque année depuis maintenant 13 ans, la ville de Plaisir invite tous les habitants à participer à son pique-nique géant. L'édition 2023 se déroulera le dimanche 14 mai, à partir de midi, dans le parc du château. Et pour participer, rien de plus simple, il vous suffit de venir pique-niquer avec votre famille, vos amis, vos voisins...

Pour cette nouvelle édition, la ville de Plaisir a décidé de mettre à disposition des bacs pour composter vos biodéchets (épluchures, coquilles d'œufs, etc.). Toujours dans cet état d'esprit anti-gâchis, la Ville vous invite à remporter vos restes et à les cuisiner chez vous. Renseignements au 01 30 79 62 00.





CREATING CYCLES. FOR LIFE.

LE PARTENAIRE DE CONFIANCE

POUR LES SOLUTIONS CIRCULAIRES DANS L'EAU ET LES DÉCHETS.

Depuis plus de 160 ans, SUEZ apporte des services essentiels pour protéger et améliorer la qualité de vie, face à des défis environnementaux grandissants.

SUEZ permet à ses clients de fournir l'accès à des services d'eau et de déchets, par des solutions résilientes et innovantes, de créer de la valeur sur l'ensemble du cycle de vie de leurs infrastructures et services et de conduire leur transition écologique en y associant leurs usagers.

10

FAITS DIVERS SÉCURITÉ

▶ PIERRE PONLEVÉ

Le 24 avril en fin d'après-midi, les policiers de la Bac (Brigade anticriminalité) d'Élancourt avaient constaté la présence d'un individu vêtu de noir effectuant un rodéo motorisé à Trappes. Les policiers l'ont suivi discrètement à distance, pour pouvoir l'identifier et trouver son point de chute.

Le square Jean Macé a été le théâtre d'une interpellation mouvementée

Au niveau du square Jean Macé, l'individu, âgé de 20 ans et défavorablement connu des services de police, s'est retrouvé face à la Bac. Il décide alors de reculer et de redémarrer sa moto pour contourner la voiture des policiers, et ce malgré les injonctions de s'arrêter. Les policiers sortent rapidement de leur voiture pour le poursuivre à pied. Ils sont même parvenus à l'arrêter avant qu'il ne prenne de la vitesse au guidon de sa moto. Un policier a chuté avec le mis en cause, qui tentait de bloquer ses mains au sol pour ne pas se laisser interpeller.

D'autres personnes qui se trouvaient dans le square se sont approchées et ont commencé à insulter et jeter des projectiles (bouteilles

Trappes Un homme déjà connu des services de police condamné à de la prison ferme pour un rodéo sauvage

Un homme de 20 ans, déjà sous le régime du bracelet électronique, a de nouveau fait parler de lui en effectuant un rodéo sauvage à Trappes. Il a été condamné à de la prison ferme.



Le square Jean Macé a été le théâtre d'un rodéo urbain perpétré par un individu qui s'est retrouvé face à la Bac (Brigade anti-criminalité).

en verre) en direction des policiers. Des renforts ont dû être appelés pour interpeller le conducteur du deux-roues. Les forces de l'ordre l'ont rapidement placé dans leur voiture afin de se dégager de cette situation compliquée, tandis qu'ils parvenaient en même temps à reculer la motocross pour éviter qu'elle ne soit récupérée.

L'arrivée des renforts a permis de calmer la situation. La motocross et son pilote ont été embarqués au commissariat de Trappes. Il n'y a eu aucun blessé ni aucun dégât. Lors de son audition, le mis en cause a nié une partie des faits. Ses explications demeuraient floues et incohérentes.

Ce dernier étant sous bracelet électronique à la suite d'une précédente affaire d'attroupement armé, le juge d'application des peines a décidé de mettre fin à sa mesure d'aménagement de peine. Concernant l'affaire du rodéo urbain, le parquet a décidé d'un déferrement en comparution immédiate. Ainsi, le 27 avril, le mis en cause a été condamné à trois mois de prison avec maintien en détention.

Trappes IIs agressent un homme à la station service et s'enfuient vers la résidence du Bois de l'Étang

En ce jour férié du 1er mai, un homme de 21 ans a été abordé, vers 7 h du matin, par quatre individus (âgés de 19 à 27 ans) alors qu'il se trouvait à la station service BP qui est située sur la RN10 à Trappes. Les quatre individus lui ont porté un coup au visage avec une bouteille de protoxyde d'azote (gaz hilarant, Ndlr). Par ailleurs, ils ont également brisé la vitre arrière de la voiture de la victime. Ensuite, ils ont pris la fuite en direction du quartier du Bois de l'Étang, à La Verrière, où ils ont été interpellés.

Plaisir Opération de lutte contre les stupéfiants au Valibout

Une opération de lutte contre les stupéfiants dans le quartier du Valibout, suivie par la directrice de cabinet du préfet, a porté ses fruits.

Le vendredi 5 mai à 18 h 30 une opération de lutte contre les stupéfiants a été menée en présence de la directrice de cabinet du préfet des Yvelines dans le quartier du Valibout, à Plaisir. L'opération a permis la découverte de 10 kg de résine de cannabis dans un véhicule qui a été marqué par le chien spécialisé dans la recherche de stupéfiants. Par ailleurs, une motocross a été saisie. Une amende forfaitaire délictuelle (Afd) a également été dressée pour occupation illicite de hall d'immeuble. ■

Trappes Des projectiles impactent une voiture de policiers

Des policiers qui patrouillaient à pied dans le square Jean Macé ont reçu des projectiles lancés par plusieurs individus. L'un a abîmé le toit de la voiture de police.

Dans la soirée du mercredi 3 mai, peu avant minuit, alors qu'ils effectuaient une patrouille à pied dans le square Jean Macé, à Trappes, des policiers ont fait l'objet de jets de projectiles qui ont atteint leur voiture. Ils ont dû riposter en utilisant l'armement collectif et ont fini par interpeller l'auteur d'un des jets de projectiles, un jeune homme de 21 ans. Un impact a été constaté sur le toit de leur voiture. ■

Coignières La responsable d'un hôtel agressée par deux femmes

Deux femmes ont agressé la responsable d'un hôtel situé dans la rue Joseph Marie Jacquard à Coignières, pour un motif futile : le remplacement de deux congélateurs.

Le lundi 1er mai vers 21 h, une agression a eu lieu dans un hôtel situé rue Joseph Marie Jacquard, à Coignières. Deux femmes, âgées de 33 et 36 ans, s'en sont pris à la responsable d'un hôtel, âgée elle de 35 ans, pour un motif futile : des congélateurs qui devaient être

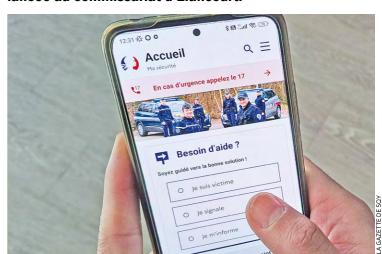
remplacés au sein de l'hôtel. Sur place, les policiers ont interpellé les deux femmes violentes. La victime a été prise en charge par les pompiers, car les deux femmes lui avaient coincé le poignet entre un congélateur et un mur.

Élancourt

Un nouveau service de dépôt de plainte à distance désormais disponible

Depuis le mardi 9 mai, une expérimentation d'un nouveau service de dépôt de plainte en ligne a été lancée au commissariat d'Élancourt.

.....



L'application MaSécurité permet désormais de porter plainte en ligne, sans avoir à se déplacer.

À partir du 9 mai, plus besoin de se déplacer au commissariat pour porter plainte. «À compter du mardi 9 mai, le commissariat d'Élancourt mènera une expérimentation du téléservice "Visioplainte" proposée par le ministère de l'Intérieur. Ce dispositif permettra de porter plainte à distance, sans se déplacer », indique un communiqué de l'Agglomération datant du 4 mai.

Neuf communes de SQY concernées par ce nouveau service

Pour ce faire, il suffit de se rendre sur le site internet masecurite. interieur.gouv.fr ou de télécharger sur smartphone l'application MaSécurité. Après avoir cliqué sur le bouton « je suis victime », une série de questions permettant d'établir la situation de l'usager lui sera posée afin de l'orienter au mieux.

« L'usager qui souhaite déposer plainte peut ensuite choisir le service Visioplainte, téléservice sur lequel il pourra s'authentifier via un compte FranceConnect, et choisir un rendezvous personnalisé », précise le communiqué. L'usager recevra ensuite un lien par SMS ou par mail, sur son téléphone portable, lui permettant d'avoir accès durant quelques jours à la visio.

Le dispositif concerne neuf communes de SQY, à savoir Voisins-le-Bretonneux, Trappes, Maurepas, Magny-les-Hameaux, Guyancourt, Élancourt, La Verrière, Coignières et Montigny-le-Bretonneux.

« Ce dispositif est une des premières mesures de la loi LOPMI (Loi de janvier 2023 d'orientation et de programmation du ministère de l'Intérieur) qui vise à la modernisation et la simplification des services notamment pour le dépôt de certaines plaintes, une expérimentation applicable au projet de commissariat du futur », précise SQY.



Terre d'innovations

Nuit européenne des musées

NUIT DU MUMED

Samedi 13 mai 2023 17h > 23h gratuit



Mum

d Musée de la ville et Médiathèque du Canal

Quai François Truffaut | Montigny-le-Bretonneux museedelaville.sqy.fr



ALEXIS CIMOLINO

Pour voir le meilleur du badminton français, il fallait être à Élancourt. Le club Les Volants d'Élancourt organisait, les 5 et 6 mai au Palais des sports, les phases finales du top 12, le championnat de France de badminton. Les quatre meilleurs club de l'Hexagone se disputaient le trophée devant un public venu en nombre, avec « entre 600 et 700 personnes » le 1^{er} jour, et « plus de 1 000 personnes » le 2^e jour, selon Nicolas Momplot, président des Volants d'Élancourt.

« C'est une grande réussite, assure-t-il. On avait fait une 1^{re} édition en 2009 (la dernière en date organisée en Île-de-France, Ndlr), il y avait un peu moins de public. Là, la communication a très bien marché [...]. Les bénévoles ont répondu présent, ce qui a permis d'avoir un gros spectacle sur ces deux jours. C'était vraiment au top. »

Les demi-finales étaient prévues le vendredi, tandis que la petite finale et la finale étaient programmées le samedi. Pour rappel, en badminton,

Badminton La crème du badminton français s'est donné rendez-vous à Élancourt

Le Palais des sports d'Élancourt accueillait, les 5 et 6 mai, les phases finales du championnat de France de badminton, qui ont vu le sacre de Chambly pour la 8° année de suite.

chaque confrontation se décline en 8 matchs: deux simples hommes, deux simples dames, un double hommes, un double dames, et deux doubles mixtes. Les rencontres se déroulent en deux sets gagnants de 21 points chacun. Et on pourrait ajouter qu'à la fin, c'est Chambly qui gagne. Le club de l'Oise a conservé son trophée. Chambly a remporté les huit dernières éditions du championnat. Les Camblysiens devancent cette année Fos-sur-mer (Bouches-du-Rhône) tandis que Mulhouse (Alsace) termine 3°, et Arras (Pas-de-Calais) 4°. « Je ressens beaucoup de fierté, savourait le président de Chambly, Patrice Lannoy, dans des propos rapportés par Le Parisien. La saison a été longue et indécise jusqu'au dernier moment. Les joueurs ont tout donné, le but reste le même, on joue pour gagner. »

Lors de ces phases finales, Chambly a d'abord écarté Mulhouse en demie (5 matchs à 1), avant de battre en finale Fos-sur-Mer, qui les avait pourtant devancés pendant la saison régulière (pour rappel, les deux 1^{ers} de chaque poule se qualifient pour les phases finales). Mais les Camblysiens se sont montrés sans pitié



C'est le club de Chambly qui remporte une nouvelle fois le championnat à l'issue de ces phases finales ayant attiré plus de 1 000 spectateurs au Palais des sports le 2° jour.

à Élancourt, l'emportant 5-2, avec notamment un succès du double masculin lors du dernier match décisif, où Chambly, pourtant mené un set à zéro, a renversé la vapeur (16-21; 21-17; 21-16). La paire camblysienne était composée d'Éloi Adam et Marcus Ellis. Ce dernier, britannique, a notamment décroché le bronze lors des JO de Rio en 2016.

« On retrouve des tops mondiaux sur Élancourt, ce qui est quand même magnifique à voir », souligne Nicolas Momplot. Il cite notamment Thom Gicquel (Mulhouse), « qui est quand même top 5 mondial en mixte, et sa partenaire qui joue elle à Chambly, [...]

top 5 aussi », mais aussi « les deux frères Popov, (Tomas junior et Christo, qui évoluent à Fos, Ndlr), numéro 1 et 2 français, qui sont dans les 40 mondiaux ». « Donc c'est vraiment du gros joueur international qui vient ici sur Élancourt », résume le président du club élancourtois.

La présence de stars du badminton a d'ailleurs agréablement surpris les spectateurs interrogés par La Gazette dans les tribunes du Palais des sports. Comme Céline. « Il y a beaucoup de joueurs connus finalement. Je n'avais pas vraiment regardé non plus les équipes, mais franchement, je suis ravie d'avoir vu tous ces joueurs français de haut niveau, confie cette Ignymontaine, qui pratique le badminton en club et est venue le 2° jour avec ses deux filles. Je ne pensais pas voir ces joueurs-là. »

Si les supporters des différents camps se sont fait entendre, dans les tribunes, on croisait aussi beaucoup de spectateurs venus des environs, non pas en supporters mais en amateurs de badminton. Outre Céline, La Gazette a rencontré Christophe et Cécile, venus d'Élancourt. « On aime bien le badminton, on a fait du badminton, fait savoir le premier cité. L'ambiance était vraiment bon enfant. Quand on habite à proximité et qu'on peut profiter du spectacle, c'est sympa. [...] On est déjà allé à l'Open, de France, c'est des événements qu'on aime bien suivre. [...] Quand il y a du niveau, c'est toujours intéressant. »

Nicolas Momplot, lui, se montre fier « d'avoir pu répondre présent pour un club beaucoup moins connu de ce haut niveau du badminton ». Saluant les partenaires et notamment le « gros soutien de notre communauté d'agglomération et de notre mairie pour pouvoir organiser tout ça », il n'exclut pas de postuler de nouveau à l'accueil d'un tel événement : « C'est possible. Pas à court terme, évidemment, on va faire le bilan de ce qui a été, pas été, comment on pourra s'améliorer. Mais si on a l'occasion de pouvoir le refaire, pourquoi pas, on verra dans les années futures. »

Rugby Plaisir battu à domicile à l'aller et condamné à l'exploit à Saint-Priest

Les Plaisirois se sont inclinés lors des 16^{es} de finale aller de Fédérale 2 le 7 mai face à Saint-Priest (18-10) et devront réaliser une grande performance pour renverser la vapeur au retour le week-end prochain.

Après avoir rempli son objectif de se qualifier pour les phases finales puis éliminé Saint-Claude en barrage une semaine plus tôt, le Plaisir rugby club abordait les 16es de finale de Fédérale 2 et, sans faire injure à la précédente équipe rencontrée, c'est un tout autre adversaire qui se présentait sur la pelouse du stade Barran à l'occasion de la manche aller, le 7 mai. Saint-Priest a terminé 2^e de sa poule, et bénéficiait en plus d'une semaine de repos supplémentaire, puisqu'il n'avait pas eu à passer par la case barrages en raison de son classement. Et le club de la banlieue lyonnaise a réalisé une très bonne opération en s'imposant en terre plaisiroise lors du match aller (18-10).

Dans des conditions difficiles en raison de la pluie s'étant abattue avant la rencontre et qui a continué notam-



Les Jaune et bleu de Plaisir n'auront pas réussi à percer la défense de Saint-Priest en 2° mi-temps, et s'inclinent lors de ce $\bf 16^\circ$ de finale aller.

ment en 1^{re} mi-temps, les Paisirois ont pourtant parfaitement débuté, inscrivant un essai dès la 8^e minute par leur pilier droit, Maël Guiraud. La transformation était manquée, pas celle de l'essai de Saint-Priest, qui répliquait quatre minutes plus tard et passait donc devant, mais un nouvel essai plaisirois à la 22^e minute (en-

core une fois non transformé) allait permettre au PRC de prendre trois points d'avance. Mais les visiteurs égalisaient juste avant la mi-temps sur pénalité (10-10).

Pragmatique et efficace, Saint-Priest l'était aussi au retour des vestiaires. Alors que les Plaisirois poussaient dans les 22 mètres adverses pour inscrire un essai, l'ailier Théo Giordanengo interceptait le ballon et s'en allait inscrire un essai en contre. La transformation ne passait cette fois pas. Mais une nouvelle pénalité de Saint-Priest à dix minutes du terme, conjuguée aux imprécisions plaisiroises, ont eu raison du PRC. Score final 18-10 donc.

« Huit points, c'est rien du tout en rugby »

L'entraîneur des Jaune et bleu, Sébastien Roncalli, regrettait à la fin du match « le fait qu'on ne concrétise pas nos temps forts ». « Que ce soit en Ire ou en 2e mi-temps, on a quand même énormément d'occasions, et on ne les concrétise pas, poursuit-il. Bien sûr, c'est aussi dû à l'adversaire qui a mis une grosse intensité défensive, et aussi à nos petits errements de maîtrise. [Ce match], on l'a dominé, du début à la fin. »

Il reconnaît que l'essai en contre a aussi fait mal dans les têtes, d'autant que « si le ballon passe, on savait très bien que c'était nous qui marquions »,

mais estime que ses joueurs « n'ont quand même pas baissé les bras, on a eu d'autres occasions encore d'aller marquer » par la suite. « Malheureusement, aujourd'hui, on n'a pas réussi à scorer sur nos temps forts », résume le technicien.

Plaisir est désormais condamné à l'exploit lors du match retour à Saint-Priest, le 14 mai. Les joueurs se montrent combatifs. Après le coup de sifflet final, on pouvait les voir réunis en cercle et entendre le capitaine, François Levillain, prendre la parole pour remobiliser les troupes. Sébastien Roncalli veut y croire : « Je n'ai même pas eu besoin de parler, le capitaine a très bien dit les choses. Huit points, c'est rien du tout en rugby, tout est encore jouable, faisable. Ils ont bien conscience qu'on passe très près de scorer quand même un certain nombre de fois [...]. On va soigner les bobos, la tête, mais on va y aller avec le plus d'engagement possible et le plus de volonté possible. » Il faudra cette fois « arriver à concrétiser nos temps forts », insiste-t-il. Pour, cette fois, ne pas avoir de regrets et même, qui sait, vivre un grand bonheur. ■



LE DÉPARTEMENT DES YVELINES PREND SOIN DE VOUS!

Votre médecin traitant n'est pas disponible ?

Consultez un médecin dans une cabine de télémédecine *

La télémédecine, c'est quoi?



Une consultation médicale vidéo entre un patient et un médecin 14. 14. 14. 14.

Des dispositifs médicaux certifiés** utilisés à distance (tensiomètre, stéthoscope, otoscope, dermatoscope, etc)



Un local insonorisé pour respecter la confidentialité



Un acte reconnu et remboursé par la Sécurité sociale



Des données de santé protégées***

- * La cabine de télémédecine, Consul Station®, est un dispositif médical de classe lla, produit réglementé qui porte à ce titre le marquage CE. Lire attentivement la notice avant utilisation
- ** Toutes les données de santé sont strictement confidentielles. Seul le patient y a accès ainsi que le médecir uniquement pendant la consultation. *** Les données sont stockées sur un serveur HDS (Hébergeur de Données de Santé) legaliée persone

Le Département des Yvelines conduit sur 2023/2024 une expérimentation unique en France avec le déploiement progressif de 50 cabines de télémédecine. Simples et pratiques, ces cabines permettent de consulter rapidement et à proximité de chez soi un médecin à distance.

Cette consultation se réalise dans **des conditions similaires à celles d'un cabinet médical** grâce aux dispositifs médicaux certifiés et connectés (tensiomètre, stéthoscope, otoscope, dermatoscope, etc.), le tout **en toute confidentialité** et dans le respect de vos données de santé.

La télémédecine, c'est quoi?

La télémédecine offre une **consultation médicale sécurisée**. Elle repose sur un échange vidéo permettant un examen médical et des examens complémentaires en direct grâce à des appareils connectés certifiés et sécurisés.

La télémédecine, fruit d'un partenariat

Le projet de télémédecine est porté conjointement par le Département des Yvelines et son opérateur Seine et Yvelines Numérique.

Le projet est élaboré de concert avec les partenaires de santé (Agence régionale de santé, Caisse primaire d'assurance maladie) ainsi qu'avec les structures représentant les médecins du territoire (Ordre des médecins, Plateforme territoriale d'appui - APTA 78 -, communautés professionnelles territoriales de santé).

Dans le respect du programme national « *Ma santé 2022* », il a pour seul objet de permettre l'accès aux soins aux personnes qui en sont les plus éloignées.

RDV sur www.yvelines-telemedecine.fr







YvelinesLe Département

CULTURE VALEXIS CIMOLINO

La Nuit européenne des musées fête cette année sa 19^e édition. Celle-ci se tiendra le 13 mai. « Ce soir-là, de nombreux musées ouvriront gratuitement leurs portes en France et en Europe, de la tombée de la nuit jusqu'à minuit, indique le site internet officiel de l'événement. Visites éclairées, parcours ludiques, projections, animations exceptionnelles, donneront à vivre au public une expérience du musée à la fois conviviale et ludique. »

« Une programmation en apesanteur »

À SQY, le Musée de la ville et la médiathèque du Canal, situés à Montigny-le-Bretonneux et qui forment le Mumed, participent une nouvelle fois à l'événement, comme c'est souvent le cas depuis plusieurs années. En 2023, ils proposent « un événement original où conquête spatiale, design, imaginaire et réalité virtuelle seront au rendezvous », fait savoir dans un communiqué l'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines (SQY), qui gère le musée, ajoutant que « spectacles, ateliers, animations, visites d'expo, jeux et autres surprises vous attendent avec comme mot d'ordre la convivialité ».

Maurepas Concert

de musiques de film

à l'espace Camus ce

places vont de 5 à 10 euros, gratuit

pour les moins de 12 ans. Réserva-

tions via kiosq.sqy.fr. ■

dimanche

Montigny-le-Bretonneux Le Musée de la ville fait sa Nuit des musées Le musée ignymentain participe une nouvell

Le musée ignymontain participe une nouvelle fois à cet événement européen, dont c'est la 19^e édition le 13 mai.



« Visites éclairées, parcours ludiques, projections, animations exceptionnelles, donneront à vivre au public une expérience du musée à la fois conviviale et ludique », résume SQY.

« Une programmation en apesanteur », selon les termes de SQY, en référence à l'exposition actuellement à l'affiche au Musée de la ville, Space age (lire notre édition du 14 février), présentant divers objets design des années 1960 à 1980 inspirés de la conquête spatiale, « une des grandes aventures du XX^e siècle [qui] a marqué les cœurs et les esprits au point d'inspirer l'imaginaire de toute une époque », rappelle le communiqué. Le musée sera d'ailleurs, le 13 mai, ouvert jusqu'à 23 h, et une visite guidée de cette exposition est proposée à 15 h, 17 h, et 19 h, ainsi qu'une visite aux flambeaux à 21 h 30.

Au programme aussi, « un parcours virtuel et immersif autour du voyage spatial et de l'imaginaire des Cités fantastiques avec l'ACIAC (Association pour la création et l'innovation artistique, basée à La Verrière, Ndlr) », ou encore une initiation (à 19 h) et des démonstrations (à 21 h) de sabre laser. Sans oublier un quiz blind test autour des séries, films et musique sur le thème de l'espace, des ateliers créatifs tout public, un escape game, des « lectures en apesanteur » et « un DJ set cosmique », liste l'Agglomération.

Et bien sûr, une déambulation dans le quartier Saint-Quentin à 18 h (représentations à 18 h 30 et 20 h 30, durée 30 minutes, accès libre). Programme complet sur museedelaville.sqy.fr. ■

Voisins-le-Bretonneux L'histoire de la ville à l'honneur dans une exposition

L'exposition Histoire et histoires de Voisins se tient jusqu'à la fin du mois à l'espace Decauville.

L'ensemble vocal de l'Énéide et la Histoire et histoires de Voichorale Arcy chœur seront réunis sins. Ainsi s'intitule l'exposition à l'espace Camus, à Maurepas, le mettant à l'honneur Voisins-le-14 mai, de 15 h à 16 h 30, pour Bretonneux, qui se tient jusqu'au proposer un concert sur le thème 28 mai à l'espace Decauville. « Labellisée Ville d'art et d'histoire, SQY du 7° art. Au total, « plus de 50 choristes, se réunissent pour vous prodéveloppe, via le Musée de la ville, poser un petit tour dans le Septième un programme de mise en valeur du Art, en musiques et en chansons : patrimoine historique, urbain, archi-Maria, Maria, Chabadada, Porque tectural, paysager et artistique des te vas,... », annonce la description douze communes qui la composent. du concert, ajoutant que ces cho-En 2023, c'est Voisins-le-Bretonneux ristes seront accompagnés par un qui sera mise à l'honneur », indique duo de jazz composé de François le descriptif de l'exposition. Després au clavier et Patrice Soler à la contrebasse. Les tarifs des

Voisins-le-Bretonneux, commune de 11 000 habitants faisant partie des villes historiques de SQY, située dans la partie sud de l'agglo-

mération. « Tour à tour marécage, terrain de chasse du Roi-Soleil, espace agricole, bastion de l'aviation, village de campagne, ville moderne à l'architecture atypique et remarquable... Voisins a été le théâtre de bien des histoires qui méritent d'être transmises de génération en génération. Cette exposition invite à un voyage à travers le temps grâce à des documents d'archives, des objets historiques, des illustrations et photos, et des témoignages », détaille le descriptif de l'exposition. Un atelier en lien avec l'exposition est prévu le 13 mai à 15 h. Le vernissage de l'exposition aura lui lieu le 14 mai à 11 h. Détails sur voisins 78. fr et au 01 30 44 29 28. ■

Les Clayes Les dinosaures envahissent la commune

L'exposition Dinosaurs world fait étape aux Clayes-sous-Bois, sur la prairie Janine Thomas, du 13 au 21 mai. Une trentaine de figurines animées de dinosaures y seront exposées.

Quelques mois après Plaisir, au tour des Clayes-sous-Bois de ressusciter les dinosaures. Cette fois, dans le cadre de l'exposition Dinosaurs world. Cette dernière, actuellement en tournée, s'installe sur la prairie Janine Thomas du 13 au 21 mai. L'occasion d'y découvrir une trentaine de figurines de dinosaures animées et grandeur nature.

« Des animations autour des dinosaures vous seront proposées. Un simulateur 8D avec les sièges dynamiques vous emmènera sur "La Terre des dinosaures", ajoute le site internet de l'exposition. Et ce n'est pas tout! Un atelier de fouille archéologique, une séance de caresses du

Triceratops du film Jurassic world, un film documentaire, un quiz pour gagner le diplôme du petit paléontologue et une aire de jeux pour les plus jeunes avec structures gonflables! » Ouverture de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h 30 (uniquement l'après-midi le 17 mai, fermé les 15, 16 et 19 mai). Les prix des places vont de 7,99 à 11,99 euros, gratuit pour les moins de 3 ans. Billetterie sur place ou en ligne sur expodinosaursworld.com. Deux lots de deux entrées sont à gagner, en likant la publication et la page Facebook de l'événement, et en identifiant en commentaire un ami Facebook avec qui l'on prévoit de visiter l'exposition. Tirage au sort le 12 mai. ■

Guyancourt

Concert de flûte traversière et xylophone africain à la Batterie

Les musiciens Lucie Gaboriau-Chambon à la flûte traversière et Yoann Demaizière au marimba proposeront « une odyssée musicale singulière » le 12 mai à la Batterie.

La Batterie accueille le 12 mai à 20 h 30 les musiciens Lucie Gaboriau-Chambon et Yoann Demaizière, pour « une odyssée musicale singulière portée par la parfaite symbiose entre flûte et marimba », résume le pôle musical guyancourtois. Elle à la flûte traversière et lui au marimba, sorte de xylophone africain très répandu dans certains pays d'Amérique latine, revisiteront des œuvres des compositeurs Claude Debussy, Gabriel Fauré, David Gillingham ou

encore Astor Piazzolla. « En explorant les styles, les âges et les continents, TYL (le nom du spectacle, Ndlr) invite à un voyage magnifique et inattendu sur terre et sur mer. Le percussionniste et la flûtiste s'emparent d'une folle histoire de la musique allant de la danse du dernier dinosaure à la naissance du tango », détaille la Batterie. La 1[™] partie sera assurée par les élèves de l'école municipale de musique. Les tarifs des places vont de 8,50 euros à 17 euros, réservations via kiosq.sqy.fr. ■

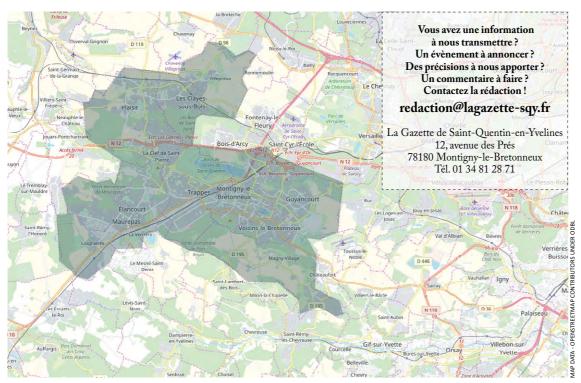
Montigny Le Ballet national de Marseille au théâtre de SQY

Le Ballet national de Marseille présente sa dernière création au théatre de Saint-Quentin-en-Yvelines les **11** et **12** mai, en rendant hommage à quatre femmes chorégraphes.

Le Théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines (TSQY) accueille les 11 et 12 mai, à 20 h 30, le Ballet national de Marseille. Ce dernier, dirigé par le collectif (La) Horde, propose dans sa dernière création « un programme consacré à quatre femmes chorégraphes, quatre écritures originales et presque autant de générations », indique le TSOY. Ainsi (La) Horde s'inspire de « la danse d'ensemble structurée de la portugaise Tânia Carvalho, [...] les chorégraphies urbaines et rageuses élaborées par la danseuse prodige irlandaise Oona Doherty », et « l'univers queer de la guyanaise Lasseindra Ninja, figure de proue du Voguing (type de danse urbaine héri-

tée de la communauté LGBT afro-latino américaine, Ndlr) en France », détaille le théâtre.

Avec ces univers, « cohabitent subtilement les mouvements minimalistes de la grande icône de la danse postmoderne américaine Lucinda Child », poursuit le TSQY. Le tout pour donner lieu à « des courtes pièces d'une vingtaine de minutes, comme des petits fragments d'humanité mouvante, [qui] nous plongent chacune à leur façon au cœur d'une écriture chorégraphique à la fois inclusive et engagée », ajoute le théâtre saint-quentinois. Durée 1 h 20, les tarifs des places vont de 4 à 23 euros, réservations via kiosq.sqy.fr.



La_Gazette Saint-Quentin-en-Yvelines

Rédacteur en chef adjoint : Alexis Cimolino alexis.cimolino@lagazette-sqy.fr

Actualités, sport, culture : Alexis Cimolino alexis.cimolino@lagazette-sqy.fr

Actualités, faits divers : Pierre Ponlevé pierre.ponleve@lagazette-sqy.fr Directeur de la publication, éditeur et rédacteur en chef : Lahbib Eddaouidi le@lagazette-yvelines.fr

> Publicité : Lahbib Eddaouidi pub@lagazette-sqy.fr

Conception graphique : Mélanie Carvalho melanie.carvalho@lagazette-sqy.fr

Imprimeur: Paris Offset Print, 30, rue Raspail 93120 La Courneuve

ISSN: 2646-3733 - Dépôt légal: 05-2023

Edité par *La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines*, société par actions simplifiée. Adresse : 9, rue des Valmonts 78180 Mantes-la-Ville.

Ne pas jeter sur la voie publique.



SUDOKU: niveau facile

	6	4	9	7	3	2	5	
5		2	1			3	7	6
	1	3		5	2	9		
3		6				4		
		5	4	3	6			
4					7	5	6	3
		8	7	1	9	6	3	5
6								
1	5		3	6	4		2	

SUDOKU: niveau difficile

	6			2			5	
						4		
4					6	2		7
9		1				6		
			6		9			5
5				1		9	4	
		4	П		8	5	3	
1						8		
			4		1			9

Solutions de La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines n°219 du 2 mai 2023 :

1	9	5	7	6	4	8	2	3
4	3	2	5	8	9	7	1	6
7	8	6	3	2	1	9	5	4
2	1	3	9	5	7	4	6	8
6	4	9	1	3	8	5	7	2
5	7	8	2	4	6	3	9	1
9	2	4	6	7	3	1	8	5
8	6	1	4	9	5		3	7
3	5	7	8	1	2	6	4	9

3	1	6	8	7	4	2	5	9
9	2	4	3	1	5	7	8	6
5	8	7	6	2	9	4	3	1
6	3	1	2	4	8	9	7	5
7	9	8	5	3	1	6	2	4
2	4	5	7	9	6	3	1	8
1	6	2	4	5	7	8	9	3
8	7	9	1	6	3	5	4	2
4	5	3	9	8	2	1	6	7

Ces grilles Sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.

DEVENEZ PROPRIÉTAIRE EN CŒUR DE VILLE DE VOISINS-LE-BRETONNEUX



B, E L L E époque

- Dans le quartier Centre-Village à proximité des commerces et des écoles.
- 49 appartements du studio au 5 pièces prolongés par un balcon, une loggia ou un jardin privatif.
- 3 maisons de 3 chambres avec jardin privatif, bénéficiant d'un accès direct.

ESPACE DE VENTE:
21, rue des Tilleuls
78960 VOISINS-LE-BRETONNEUX

– PRIX ET PLANS SUR —

vinci-immobilier.com







capital de 200000 € - Immatriculée au RCS de Lorient - SIREN n° 822310124 - VINCI Immobilier Ile-de-France: Sièce Social: 59 rue



Imaginer Mutualiser Construire



Plus durables, plus qualitatifs, plus économes en énergies, les projets réalisés par DG GROUP répondent aux nouvelles attentes fondamentales de la société





24 Avenue du Gué Langlois 77600 Bussy-Saint-Martin

contact@dggroup.fr

01 60 21 13 22

dggroup.fr

Bâtir en toute sérénité

Promoteur et constructeur